

Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social de la médiathèque de Clisson

Table des matières

INTRODUCTION	2
1. La ville de Clisson.....	3
1.1. Clisson, pôle d’attractivité du territoire	3
1.2. Présentation de la commune	3
1.3. Contexte socio-économique	4
1.4. Rayonnement culturel de la commune	5
2. La médiathèque en 2022.....	6
2.1. Historique	6
2.2. Etat des lieux	7
2.2.1. Les forces.....	7
2.2.1.1. Une situation géographique centrale.....	7
2.2.1.2. Des temps d’ouverture pour un large public	7
2.2.1.3. Les publics et non-publics.....	8
2.2.1.4. Une offre documentaire large pour tous les publics :.....	10
2.2.1.5. Les prêts.....	11
2.2.1.6. Une fréquentation fluctuante	13
2.2.1.7. Des espaces variés pour un lieu de vie et de croisement des publics.....	13
2.2.1.8. Des partenariats durables avec les structures locales	14
2.2.1.9. Une action culturelle diversifiée pour un public large	15
2.2.2. Fragilités et faiblesses.....	16
2.2.2.1. Une équipe mixte avec ses limites	16
2.2.2.2. Des espaces contraignants et des équipements à améliorer.....	17
2.2.2.3. Un accès très limité au numérique :.....	18
2.2.2.4. Des structures locales en attente d’un développement des actions :	19
2.2.2.5. Des projets hors les murs à valoriser	19
2.2.2.6. Un projet de réseau de lecture publique intercommunal avorté	20
3. Stratégies	21
3.1. La médiathèque, créatrice de lien social.....	21
3.1.1. Le public au centre du projet	22
3.1.1.1. Un élargissement de l’amplitude horaire.....	22

3.1.1.2. L'accueil et le conseil, fonction première du service public.....	23
3.1.1.4. Des espaces adaptés aux besoins des lecteurs	23
3.1.2. Lieu d'échanges et de rencontres	24
3.1.2.1. Pauses culturelles pour les actifs clissonnais	24
3.1.2.2. Un partenariat privilégié : le cinéma	24
3.1.2.3. Lieu ressource et d'échange sur le développement durable	25
3.1.2.4. Lieu d'inclusion et de découverte numérique.....	25
3.1.2.5. La médiathèque, espace de rencontre autour du jeu	26
3.2. Une médiathèque ouverte sur le monde extérieur	27
3.2.1. Fenêtre sur le monde grâce à une meilleure valorisation des collections.....	27
3.2.2. Promouvoir les ressources en ligne.....	27
3.2.3. Des boîtes à livres, comme outil de familiarisation avec le livre	28
3.2.4. Faire vivre l'établissement au-delà de ses murs, grâce aux réseaux sociaux.....	28
3.3. Des publics prioritaires.....	29
3.3.1. Le public jeune, de la petite enfance à l'adolescence	29
3.3.1.1. Le livre, un outil prépondérant dès le plus jeune âge	29
3.3.1.2. Sensibiliser l'ensemble des enfants clissonnais par le biais des structures locales ..	30
3.3.1.3. Renforcer le lien avec le public adolescent	30
3.3.2. Les publics empêchés	32
3.3.2.2. Le partenariat avec la résidence Jacques Bertrand.....	32
3.3.2.3. Le portage à domicile	33
4. Les moyens mis en place/nécessaires.....	33
4.1. Du temps de travail supplémentaire pour maintenir l'attractivité du lieu	33
4.2. Les collections.....	34
4.3. L'investissement.....	34
Annexes :	
Annexe 1 : Calendrier prévisionnel.....	36
Annexe 2 : Tableau de suivi des projets médiathèque.....	37

INTRODUCTION

Après 9 ans d'ouverture au public, la médiathèque connaît toujours une très bonne fréquentation tant dans son nombre d'inscrits que pour l'action culturelle. Les utilisateurs et les partenaires sont au rendez-vous des différentes animations et toujours plus demandeurs d'autres propositions. La médiathèque est devenue un lieu de culture identifié de tous à l'échelle de l'agglomération. Bien que le bilan d'activité soit positif, le projet de service tente de définir l'orientation générale de la médiathèque dans les prochaines années, recenser les différents projets à mener ainsi que les moyens nécessaires à leurs réalisations.

Au regard de l'évolution de la commune et de ses habitants, il s'agit de proposer un outil en adéquation avec les attentes et les besoins de la population.

Sur un territoire doté de nombreux équipements diversifiés, la médiathèque a mis en œuvre de nombreux partenariats avec les structures locales, il s'agit aujourd'hui de renforcer cette collaboration pour enraciner ses actions.

1. La ville de Clisson

1.1. Clisson, pôle d'attractivité du territoire

La ville de Clisson est le chef-lieu du canton de Clisson, elle est située au cœur du vignoble nantais à une trentaine de kilomètres au sud de Nantes.

Commune principale de la communauté de communes de la vallée de Clisson, elle renforce son positionnement de ville centre en janvier 2017 lors de la fusion des communautés de communes de Sèvre, Maine et Goulaine et de la vallée de Clisson pour devenir Clisson, Sèvre & Maine Agglo.

Ce regroupement réunit 16 communes qui comptent 56 317 habitants : Aigrefeuille sur Maine, Boussey, Château-Thebaud, Clisson, Gétigné, Gorges, Haute-Goulaine, La Haye-Fouassière, La Planche, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Remouillé, Saint-Fiacre sur Maine, Saint-Hilaire de Clisson, Saint-Lumine-de-Clisson, Vieillevigne.

A la porte de la métropole de Nantes, la communauté d'agglomération constitue le 3^e pôle économique de Loire-Atlantique avec plus de 4100 entreprises.

Sur ces 16 communes, 15 possèdent une bibliothèque. Cependant les fonctionnements et les équipements sont très différents, tant en terme de budget, de ressources humaines ou de locaux.

Le territoire est très richement doté d'équipements culturels :

- plusieurs espaces de diffusion équipés : Le Quatrain à Haute-Goulaine, l'espace Bellevue à Gétigné, les salles Stella du lycée privé Charles Péguy à Gorges, Théâtre les Orchidées à Boussey, un cinéma d'art et d'essai, Le Connétable à Clisson, la salle Sévria à la Haye-Fouassière
- De nombreux festivals de spectacles vivants et d'arts visuels (Mariomaine, Cep Party, les Italiennes...)
- Des lieux d'expositions permanents ou éphémères
- Un patrimoine bâti important et riche
- Un musée de la chanson française à la Planche
- Plusieurs lieux de débats d'idées et de culture scientifique (université du temps libre en Sèvre et Maine, université sur Lie, La maison bleue...)
- Un réseau de 6 écoles de musique
- De nombreuses associations pour les pratiques amateurs de danse, théâtre, musique et arts visuels.

1.2. Présentation de la commune

La ville de Clisson est située à 30 km au sud de la métropole de Nantes. Sa superficie est de 1140 hectares.

La ville bénéficie d'une situation géographique privilégiée avec la liaison directe avec Nantes grâce à sa gare, un réseau routier important autour de la commune permettant un accès rapide également en Vendée ou en Maine et Loire. Elle possède donc une position centrale au sein de la communauté d'agglomération mais également aux portes des autres départements. Dans ce sens, elle propose de nombreux équipements municipaux et associatifs, des commerces (grande-surface et commerces de proximité) et des services de proximité (crèche, maison de retraite...).

La commune est constituée d'un centre historique avec un riche patrimoine architectural, entouré de plusieurs d'espaces naturels protégés, de zones d'habitation principalement composées d'un tissu pavillonnaire et de plusieurs villages, ainsi que de deux zones d'activités.

La ville propose un nombre important d'équipements d'enseignement : 2 groupes scolaires primaires, un public et un privé, 2 collèges publics, un collège privé, un lycée d'enseignement général, soit près de 1 400 jeunes qui étudient, représentant $\frac{1}{4}$ de la population de la ville.

1.3. Contexte socio-économique

Selon le dernier recensement de l'INSEE (2018), la commune compte 7399 habitants pour une superficie de 1140 hectares. Cela correspond en 10 ans à une évolution de la population de + 9,1 % comparable à l'évolution au niveau du département.

Du fait de sa proximité avec la métropole nantaise grâce notamment à la présence d'une gare et d'une liaison directe avec Nantes et d'axes routiers facilités avec Nantes et Cholet, Clisson est une ville où l'habitat est particulièrement recherché. Ainsi entre 2018 et 2021, 160 autorisations de permis de construire ont été accordées. Clisson est une ville « habitée » car il y a une très faible proportion de résidences secondaires. Dans les années à venir, Clisson devrait continuer à connaître une augmentation de son nombre d'habitants, avec notamment 3 projets de lotissements (soit plus d'une soixantaine de lots) et le développement d'une offre d'une cinquantaine de logements dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté.

Du point de vue démographique, la part des familles avec enfants représente 50,7 % de la population, plus basse que la moyenne nationale à 57,1 %. Les deux tranches de population augmentant le plus correspondent aux 60-74 ans et aux 75 ans et +, cependant la population connaît une répartition plutôt égalitaire des tranches d'âge (entre 15 et 20%).

La commune comprend plus de 68% d'actifs ayant un emploi avec une représentation importante des professions intermédiaires et cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 31 % des actifs). 35 % de la population non scolarisée possède minimum un niveau de diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +2. Dans ce contexte, le niveau de revenus médian est plutôt élevé (23 500 €).

Le nombre d'emplois sur la ville par rapport aux actifs résidents est particulièrement élevé (1,53) révélant la vitalité du tissu économique. Si une part non négligeable de clissonnais actifs travaille sur Nantes métropole, la première commune de travail des actifs reste néanmoins Clisson. Pôle d'emplois grâce 3 600 emplois privés, Clisson attire également une part importante de salariés résidant sur les communes voisines, notamment de la communauté d'agglomération, mais aussi de Vendée et Maine et Loire.

Du point de vue de l'économie locale, la ville conserve une vocation agricole, notamment avec la viticulture. Elle se constitue également d'un large éventail d'artisanats et de commerces avec près de 130 enseignes, et enfin de nombreux établissements de services et d'industrie. Ces équipements sont repartis entre le centre-ville et les deux zones d'activités de la commune dont la zone Tabari concentrant un grand nombre d'emplois.

Commune remarquable et attractive par son patrimoine architectural et la diversité de ses paysages (vignes, cours d'eau, espaces boisés...), ces caractéristiques en font un site particulièrement touristique. Dans ce cadre, la collectivité contribue largement au rayonnement touristique du vignoble nantais, labellisé pays d'Art et d'Histoire.

Afin de mettre à jour le projet de territoire et d'envisager la ville en 2040, la mairie de Clisson mène une démarche de prospective avec le Département pour imaginer les pistes de développement de ville et accorder les différentes actions, en saisissant l'opportunité des démarches de revitalisation des centres-bourgs. Dans ce contexte, les élus souhaitent maintenir un centre attractif, où il fait bon vivre, tout en confortant une dynamique productive aux portes de la métropole.

1.4. Rayonnement culturel de la commune

Clisson est un lieu culturel riche dans de nombreux champs disciplinaires.

En terme d'établissements, la commune propose :

- L'espace Saint –Jacques, lieu de spectacles ou d'expositions, espace principal pour la saison culturelle proposée par la ville avec une dizaine de spectacles par an.
Plus récemment la ville s'est dotée d'une salle Arlekino, n'ayant pas vocation culturelle mais par sa taille et son équipement peut accueillir des propositions plus importantes (spectacle Celtomania...).
- Une médiathèque municipale depuis 2013
- Un cinéma d'art et d'essai, Le Connétable avec deux salles, géré par une association dans le cadre d'une délégation de service public
- Une école de danse associative,
- Une école de musique associative, Artissimo
- Une des particularités, plutôt singulière par rapport à la taille de la ville, Clisson propose 9 galeries d'expositions publiques ou privées.
- Une librairie indépendante, Les villes invisibles

Dans le cadre de sa saison culturelle, la ville organise plusieurs festivals de rue ou autour du théâtre (Mascarades, Tréteaux d'automne...) ou d'événements musicaux (les Nocturnes...).

Clisson dispose d'un vivier très important d'associations culturelles œuvrant :

- Pour des festivals pluridisciplinaires : Les Italiennes et les médiévales, à renommée intercommunale
- Pour des activités diversifiées en direction d'un public large (Université du temps libre, photo, théâtre, danse...)

Clisson est reconnu pour avoir un patrimoine bâti important et remarquable avec des monuments classés (Halles, pont, chapelle, moulin...) ainsi qu'un site du Grand Patrimoine de Loire-Atlantique le château de Clisson, et la très grande proximité de La Garenne Lemot. Elle a intégré depuis quelques années le dispositif « Voyage dans le vignoble ».

Elle compte sur son territoire des compagnies professionnelles dans le domaine du spectacle vivant (8) ainsi que des collectifs d'artistes.

La ville de Clisson est jumelée avec les Villes de Cowbridge au Pays de Galles, Alatri en Italie, et Klettgau en Allemagne et Sisesti en Roumanie.

Enfin depuis plus de 15 ans, Clisson rayonne au niveau international avec son festival majeur de musiques extrêmes, le Hellfest.

En bref...

Clisson dispose aujourd'hui de tous les atouts d'une ville alliant cadre de vie remarquable, activité commerciale et touristique dynamiques, sans oublier les avantages de la proximité de la métropole nantaise. Pôle du vignoble, son attractivité pour l'ensemble de services se ressent au-delà des limites de la commune, et la médiathèque bénéficie également largement de ce rayonnement.

2. La médiathèque en 2022

2.1. Historique

Dès 1988, un service de lecture publique fut proposé aux habitants par le biais d'une association fonctionnant avec une vingtaine de bénévoles.

Suite à la volonté de la municipalité de développer un service municipal, la médiathèque Geneviève Couteau ouvre ses portes en novembre 2013. La vocation de ce nouveau service est de devenir un carrefour de rencontres, un levier d'intégration sociale, qui permettra à chacun d'apprendre, de se former, de s'informer, dans un cadre agréable, ouvert sur la Ville, sur le territoire et sur le monde.

Dans un espace ouvert de 450 m², elle propose alors un fonds de 8 000 documents largement constitués de livres, revues, CD et DVD, soutenu par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique. Son amplitude horaire est de 17h par semaine, avec une période estivale de juin à août de 9h30 hebdomadaires. La mairie recrute 4 professionnels des métiers du livre, correspondant à 2,8 ETP (Equivalent Temps Plein). Les bénévoles continuent à être associés pleinement aux activités en signant une charte d'adhésion au nouveau projet.

Ouverte à tous, la consultation sur place des documents et l'accès aux ordinateurs est libre et gratuit. Après paiement d'une cotisation, l'usager peut accéder à l'emprunt de 4 livres, 2 CD, 1 revue et 1 DVD pour 3 semaines.

En janvier 2014, l'équipe propose les premiers accueils de groupes réguliers en direction des scolaires et des personnes âgées.

La médiathèque lance en février 2014 son portail permettant d'accéder en ligne à son catalogue et aux autres fonctionnalités du site (présentation animations, suggestions d'achats...).

Au bout d'une année de fonctionnement en décembre 2014, la médiathèque comptabilise 3739 abonnés, 13 000 documents, 62 760 prêts, avec un budget de fonctionnement pour les acquisitions de 25 000 euros (tous supports confondus).

Devant ce succès, la municipalité décide d'élargir le temps d'ouverture au public à 17h sur le mois de juin et d'augmenter le temps de travail de l'équipe. Deux agents jusqu'ici à 50 % en temps non complet se voient proposer un temps de travail à 70 %. L'ETP de l'établissement passe donc à 3,2.

Suite à un questionnaire en direction des clissonnais et usagers en 2016, la médiathèque décide de développer ses services :

- Augmentation et simplification des conditions de prêts : 12 documents par carte tous confondus dans la limite de 2 DVD et 1 vinyle
- Augmentation de la durée de prêts : 4 semaines
- Modification et harmonisation des horaires d'ouverture :
 - o Harmonisation des créneaux d'ouverture à 10h30
 - o Fermeture le vendredi à 13h et non 13h30
 - o Elargissement des horaires d'ouverture le samedi :
 - Fin de permanence à 13h le matin
 - Fin de permanence à 18h l'après-midi
- Lancement de l'emprunt du vinyle et mise à disposition d'une borne d'écoute par le biais d'une platine vinyle et CD.

En bref...

Née d'un désir commun d'un lieu d'accès à la culture pour tous de la municipalité et des habitants, la médiathèque a connu immédiatement un franc succès auprès des clissonnais mais également des autres habitants de la communauté d'agglomération. Elle a montré qu'elle répondait à une attente du public et a confirmé la position centrale de Clisson dans le secteur de la lecture publique.

2.2. Etat des lieux

2.2.1. Les forces

2.2.1.1. Une situation géographique centrale

Dès le début du projet, le choix a été fait d'implanter le site au cœur de la ville pour qu'il remplisse la fonction de lieu d'échanges, de rencontre culturelles, contribuant ainsi à l'attractivité du centre-ville.

Elle se situe à proximité de la gare, des axes routiers principaux de la ville. Elle est accessible facilement à pied depuis les différents axes piétonniers.

Les services partenaires (écoles, structures petite enfance, maison de retraite...) se trouvent majoritairement entre 10 à 20 min à pied.

2.2.1.2. Des temps d'ouverture pour un large public

En tenant compte de tous les types d'accueils, la médiathèque ouvre ses portes au public 20h par semaine.

En effet les horaires d'ouverture hebdomadaires sont de **17 heures**, déclinés selon le planning suivant :

- o Mardi : 17h-19h = 2h
- o Mercredi : 10h30-12h30 / 15h-18h = 5h
- o Vendredi : 10h30-13h / 16-18h = 4,5h
- o Samedi : 10h30-13h / 15h-18h = 5,5h

A cette amplitude horaire, il faut rajouter :

- les heures réservées aux accueils de groupes (petite enfance, classes de primaire, de collèges, de lycées et seniors)
- et les animations culturelles en dehors des horaires d'ouverture (soirée rencontres, mois du film documentaire...)

soit environ **3h** par semaine sur l'année.

La médiathèque aménage son temps d'ouverture l'été en s'alignant sur les vacances scolaires. Son temps d'ouverture passe ainsi à 9 heures hebdomadaires mais garantit un maintien du service public pendant toute la période estivale. L'unique fermeture de la structure a lieu à Noël entre le 24 décembre et le 1er janvier.

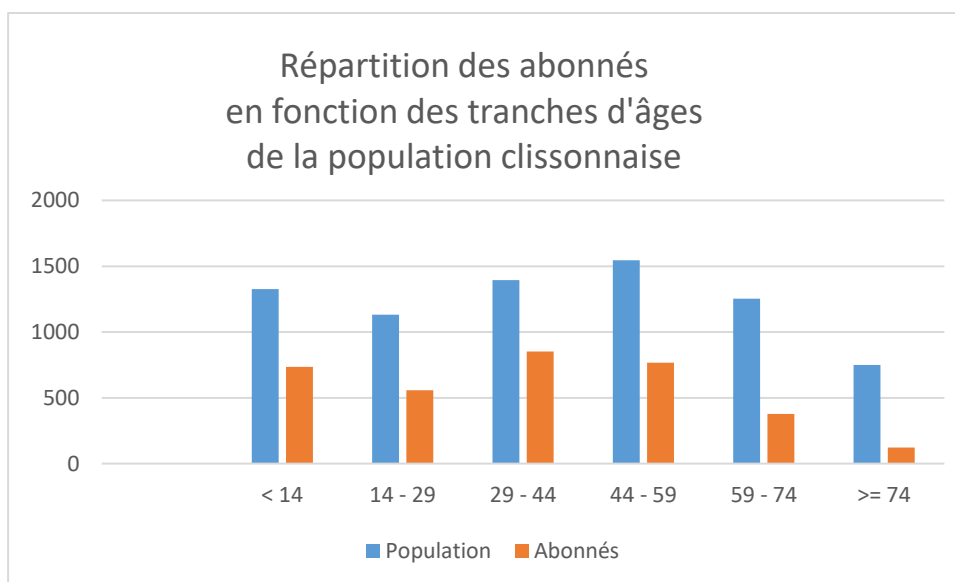
2.2.1.3. Les publics et non-publics

En 2019, la médiathèque a comptabilisé 3409 abonnés dont 2737 abonnés actifs, c'est-à-dire ayant effectué au moins un prêt dans l'année.

Cela correspond donc à un taux d'inscrits de 47,5 % par rapport à sa population.

Le taux d'abonnés actifs est quant à lui de 38,9 % d'emprunteurs actifs (17,6 au niveau départemental en 2019, 12 % au niveau national en 2016). Avec de tels taux, la médiathèque de Clisson **est un des établissements avec le meilleur taux d'inscrits de Loire- Atlantique.**

A partir des derniers chiffres INSEE de la population clissonnaise (2018), nous sommes en mesure de constater le taux d'abonnés par tranches d'âge :

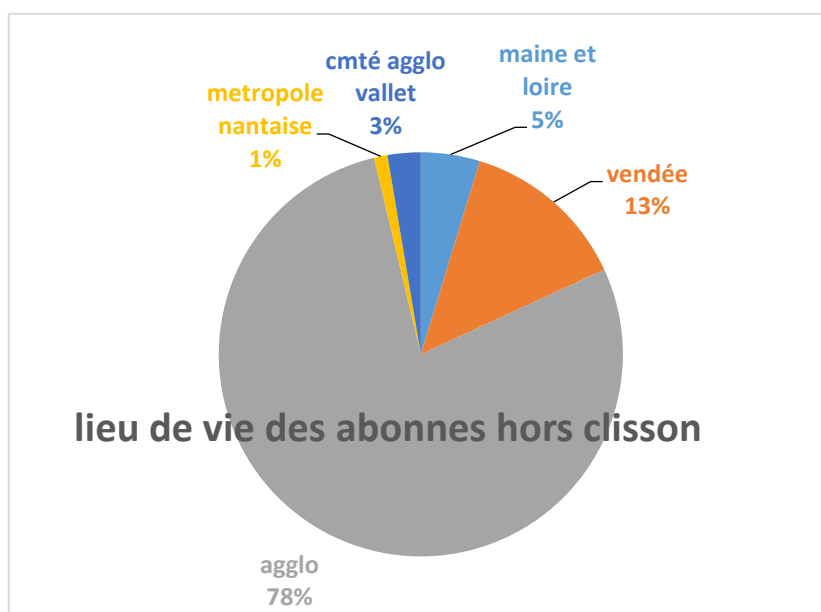


Ce tableau fait apparaître que les deux tranches d'âges utilisant le plus la médiathèque correspondent **au moins de 14 ans et aux 30-44 ans**. Cependant ce tableau doit être nuancé en effet l'abonnement individuel proposé autorise à emprunter des documents adultes ou jeunesse sans distinction. Ainsi une quantité importante d'abonnés – notamment hors commune - prend un abonnement individuel mais avec un usage familial. Cela ne reflète donc pas totalement la population desservie.

L'usage des abonnements individuels pour la famille se confirme avec le taux d'emprunts par secteur.

De plus, la médiathèque ne disposant pas de compteur à l'entrée, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer le nombre de personnes fréquentant uniquement la structure pour des services comme la presse. Or le personnel observe un **très bon usage et appréciation de la consultation sur place de la presse**.

En comparaison avec les statistiques nationales, on constate que la médiathèque est donc largement plébiscitée par les clissonnais mais également par des habitants d'autres communes.



La médiathèque de Clisson a la particularité d'avoir 1/3 de ses abonnés, soit plus de 1230 personnes (en 2019) qui habitent une autre commune, malgré un tarif plus onéreux. Le graphique ci-dessus démontre la dimension attractive de Clisson, du fait notamment de sa situation géographique au croisement de plusieurs territoires et départements.

Ainsi on constate que les habitants de Vendée et du Maine et Loire utilisent ce service. En Vendée, ce sont les habitants de Cugand qui sont davantage représentés, commune limitrophe de Clisson. En Maine et Loire il s'agit d'habitants de St Crespin sur Moine.

Toutes les communes de la communauté d'agglomération de Clisson, Sèvre et Maine sont représentées mis à part les villes de Vieilleville et Haute-Goulaine, qui sont les plus excentrées géographiquement de la communauté d'agglomération. Les deux communes dont les abonnés sont les plus nombreux sont Gorges (378 personnes soit 31,3 % des abonnés hors communes) et Saint-Hilaire de Clisson (121 personnes soit 10 %), toutes deux communes limitrophes de Clisson.

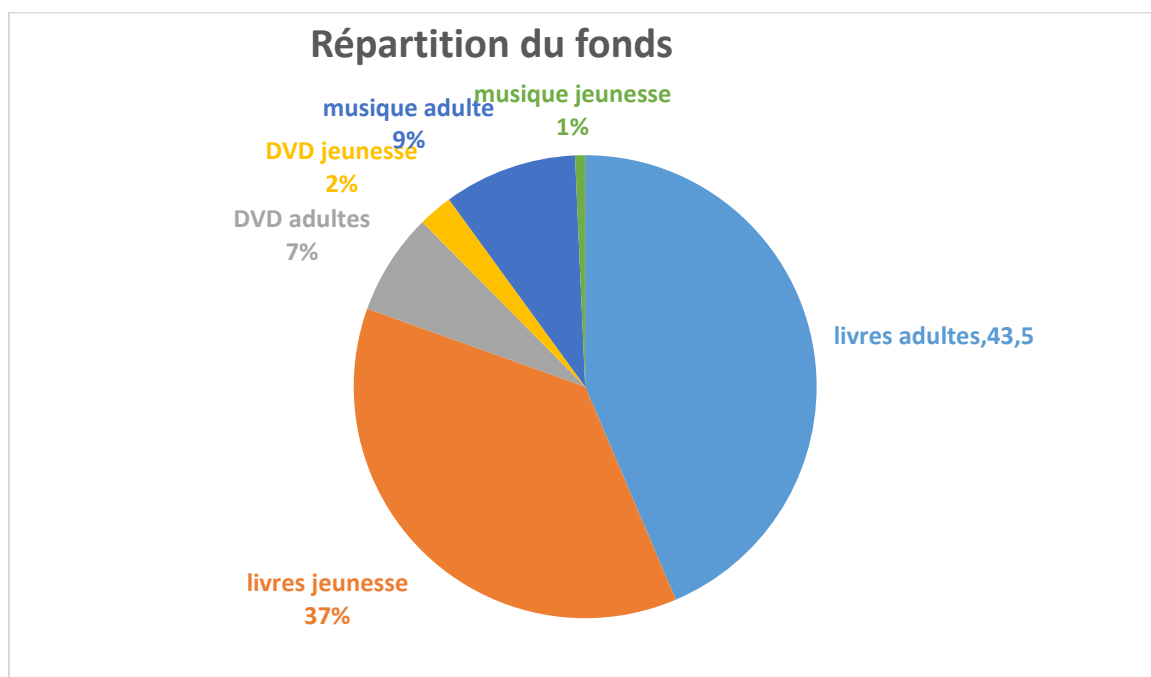
Le rôle intercommunal de la structure se confirme avec 945 abonnés de la communauté d'agglomération, soit 78 % des abonnés hors Clisson.

On peut supposer que 288 abonnés de l'agglomération profitent de l'offre de la médiathèque comme un complément de leurs bibliothèques locales car elles ont fait le choix d'un abonnement individuel. En effet du fait de sa taille, l'offre documentaire de la médiathèque de Clisson est plus importante en

terme de livres et revues. Elle propose de surcroît des supports que ne possèdent pas les autres bibliothèques (cd et dvd).

2.2.1.4. Une offre documentaire large pour tous les publics :

Après plusieurs années de fonctionnement, la médiathèque en 2020 propose une offre de 22 817 documents repartie ainsi :



La médiathèque propose plusieurs quotidiens et hebdomadaires en consultation sur place ainsi qu'une offre de 33 revues pour le secteur adulte et 15 pour le secteur jeunesse.

Elle dispose également d'une vingtaine de jeux mis en images par des illustrateurs jeunesse, d'histoires kamishibai (supports d'animation pour la lecture d'histoire) et autres matériels d'animations pour les ateliers en direction du jeune public (tapis de lecture, instruments de musique...).

Les fonds de la médiathèque sont complétés par la bibliothèque départementale, environ 1500 documents, principalement des livres et DVD.

Suite à un conventionnement avec Clisson Passion, la médiathèque met à disposition une grainerie, dont l'objectif est le partage et l'échange de graines en tout genre afin de préserver la biodiversité potagère.

Chaque année, la médiathèque dispose d'un budget d'acquisition de 25 000 euros pour enrichir ses fonds repartis comme suit :

- 6 000 euros pour la presse
- 13 800 euros pour les livres tous genres confondus
- 1 100 euros pour les CD et vinyles
- 4 100 euros pour les DVD

En 2019, la médiathèque met donc à disposition 3,24 documents par habitant en moyenne, contre 2,4 pour la moyenne du département.

L'attractivité de la médiathèque en fait un établissement à rayonnement intercommunal. En effet son public est largement composé de clissonnais mais également d'habitants des communes alentours. En considérant cette donnée, nous pouvons raisonnablement affirmer que la moyenne de documents par rapport au nombre d'habitants élargi s'en trouve diminué. La rotation fréquente des collections provoque une usure rapide des supports et nécessite donc d'importants moyens pour leur renouvellement.

2.2.1.5. Les prêts

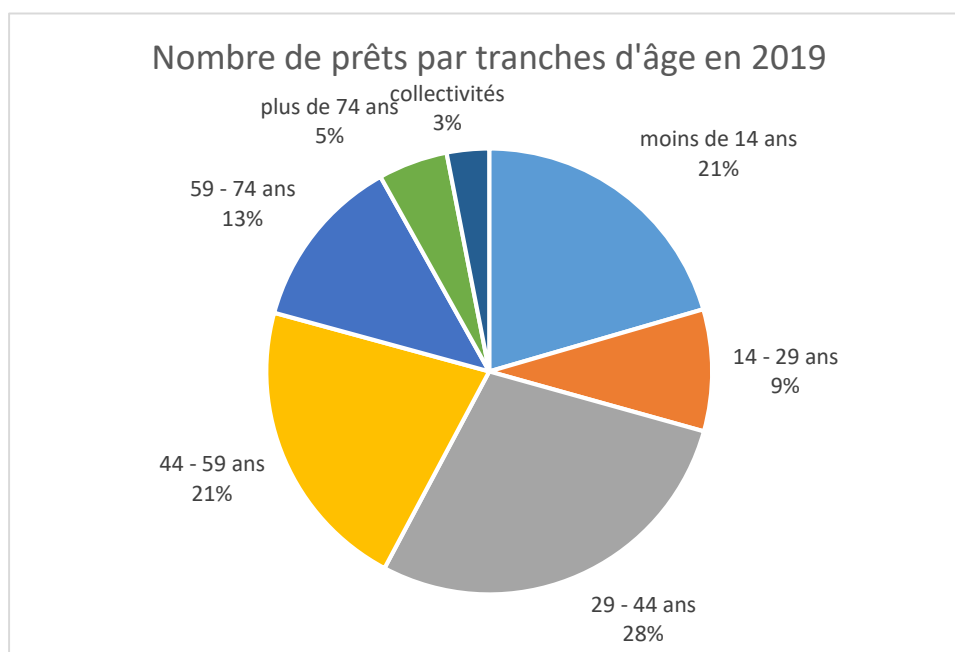
Les principaux emprunts sont majoritairement les livres, liés également à une offre plus importante par rapport aux autres supports.

Le fonds cinéma connaît un très bon taux emprunt par rapport aux nombres de titres proposés, malgré la concurrence des plateformes en ligne.

Le fonds musique connaît un bon attrait et a encore de nombreux adeptes bien que la tendance générale de la population aujourd'hui est de s'orienter vers la musique en ligne.

	prêts documents adulte	% en prêts	prêts documents jeunesse	% en prêts	total prêts	% en prêts
livres	24880	63,88	33533	78,26	58413	71,41
revues	2724	6,99	3462	8,08	6186	7,56
musique	4383	11,25	596	1,39	4979	6,08
livres so- nores	354	0,91	936	2,18	1290	1,57
dvd	6609	16,97	4322	10,09	10931	13,36
total	38950		42849		81799	

Nombre de prêts par type de supports en 2019



Le tableau permet d'observer que les principaux emprunteurs sont :

- Les 30-44 ans
- Les 44-59 ans
- Les moins de 14 ans.

Cependant cette tendance est à nuancer dans le sens où on constate que le nombre de prêts de livres est bien plus importants en jeunesse, confirmant l'usage par les abonnés de leur carte individuel à usage familial.

Ces chiffres montrent un établissement avec un bon taux de prêts, en comparaison avec les moyennes nationales mais aussi des structures équivalentes en terme de nombre d'habitants sur le département :

BM	Population	horaires	emprunteurs actifs	Taux em-prunteurs	prêts parti-culiers	prêts hab. /	ETP
Divatte-sur-Loire	6713	15,5	1108	16,5	37405	5,6	3
Saint-Julien de Concelles	6888	18,5	2016	29,3	64000	9,3	5
Saint-Étienne-de-Montluc	6952	18,5	1736	25,0	67127	9,7	3,4
Sucé-sur-Erdre	6958	23	2130	30,6	55619	8,0	3
Clisson	7035	17	2737	38,9	81799	11,6	3,2
Montoir-de-Bretagne	7079	22	1032	14,6	26269	3,7	3,8
Bouaye	7620	20	1227	16,1	53357	7,0	2,92
Le Loroux Bottereau	8126	17,5	1932	23,8	68243	8,4	4,5
Nort-sur-Erdre	8651	24,8	3076	35,6	87404	10,1	5,57
Basse-Goulaine	8867	18,5	1789	20,2	84784*	9,6	4
Treillières	8978	24	2914 *	32,5	89105	9,9	8
Blain	9687	22	1854	19,1	70727	7,3	6,01
France (commune entre 8 000 hb et 12000 habitants)*	10 000	23,2	1260	13,0	44500	4,5	4,8
Pontchâteau	10666	26,5	2320	21,8	86187	8,1	6
Pornichet	10676	25	2942*	27,6	109510	10,3	8

**statistiques se rapprochant le plus de celles de Clisson*

On constate donc que la médiathèque de Clisson connaît un taux d'activité plutôt comparable aux villes entre 9000 habitants et 10 000 habitants.

Classiquement les médiathèques à l'ouverture connaissent un important taux d'abonnés du fait de l'attractivité d'un nouveau lieu puis au bout de quelques années l'attrait diminue et le nombre d'abonnés stagne. Etant très attendue, la médiathèque de Clisson a connu un excellent taux d'inscrits dès son ouverture mais ce succès ne s'est jamais tari, faisant encore aujourd'hui 8 ans après **l'un des établissements avec le meilleur taux d'inscrits de Loire- Atlantique.**

2.2.1.6. Une fréquentation fluctuante

La médiathèque ne disposant pas de compteur à l'entrée, la fréquentation ne peut être mesurée qu'à partir de la circulation des documents, qui donne un aperçu des tendances de la fréquentation.

Synthèse des prêts au mois d'avril 2019

avr-19	du 1er au 7	du 8 au 14	du 15 au 21	du 22 au 28	total	Moyenne de prêts par heure
mardi	153	225	357	208	943	118
mercredi matin	345	202	188	189	924	92
mercredi après-midi	519	295	258	550	1622	135
vendredi matin	98	201	187	136	622	44
vendredi après-midi	179	148	129	131	587	73
samedi matin	296	153	198	314	961	120
samedi après-midi	345	173	149	264	931	116
total	1935	1397	1466	1792	6590	

Depuis, suite à une enquête de satisfaction du service fait auprès des usagers, la médiathèque a modifié ses horaires en septembre 2019 ainsi que le quotas d'emprunts.

Quel que soit les mois étudiés, les créneaux connaissant la meilleure fréquentation sont ceux du mercredi après-midi et du samedi matin.

Le mardi soir est un créneau qui fonctionne bien par rapport au vendredi soir. La journée du vendredi est une journée où la fréquentation est moins importante, cependant certains usagers ont leur habitude avec la présence du marché.

2.2.1.7. Des espaces variés pour un lieu de vie et de croisement des publics

Dans sa construction et son aménagement, la médiathèque a été imaginée avec différents espaces favorisant la convivialité et les espaces de rencontres. Elle propose donc :

- Plusieurs petits espaces de convivialité avec assises invitant à la consultation : espace presse, espace BD, espace jeunesse ;
- Plusieurs murs d'expositions (jusqu'à 20 m linéaires);

- Une salle d'animation amovible, équipée d'une mini-régie;
- Du mobilier sur roulettes permettant la mise en place de différents formats d'animation.

Ces aménagements contribuent à faire de la médiathèque un lieu largement identifié par les usagers comme un espace de rencontre et un lieu d'échange et de spectacle :

- Bien que la fréquentation ne soit pas mesurée, l'espace presse connaît une très bonne utilisation. Les lecteurs sont demandeurs notamment de la presse quotidienne. La médiathèque est bien identifiée comme un lieu proposant ce service.
- Nous pouvons constater que les usagers aiment s'attarder dans les locaux en s'installant dans les espaces de consultation mais également pour échanger et se rencontrer.
- Grâce à la mise à disposition de tables et de matériel informatique, la médiathèque est un lieu privilégié pour le travail individuel ou en petits groupes, mais aussi pour l'aide aux devoirs.

Structure de taille moyenne et à échelle humaine, elle en fait un établissement à échelle humaine, la médiathèque permet au personnel d'entretenir une relation de proximité avec les usagers et de favoriser une bonne connaissance du lectorat régulier. La collaboration avec une équipe de bénévoles permet également de créer des liens particuliers avec les habitants.

2.2.1.8. Des partenariats durables avec les structures locales

Dès son ouverture, la médiathèque a souhaité mettre en place différents projets avec les partenaires locaux. Depuis 9 ans, l'équipe travaille en étroite collaboration avec les structures locales et accueille les groupes en dehors des horaires d'ouverture au public :

- Toutes les classes des écoles maternelle et élémentaire Jacques Prévert, maternelle et élémentaire Sainte-Famille
- La crèche intercommunale, le multi-accueil, le Relais assistantes maternelles
- Les collèges Cacaault, Rosa Parks et Immaculée conception : accueil de tous les 6^e, projets ponctuels avec d'autres niveaux
- L'EHPAD Jacques Bertrand, le CCAS avec le service d'aide à domicile et l'hôpital local Delaroche
- Le Lycée Aimé Césaire, Animaje sur certains projets

Elle mène ainsi chaque année **plus une soixantaine d'accueils** de groupes en direction d'un public large allant de la petite enfance aux seniors, remplissant ainsi sa fonction de démocratisation de la culture pour tous. Les accueils ont lieu sur les temps de fermeture au public les mardis matins et après-midis, les jeudis matins ou les vendredis après-midis.

Ces animations demandent du temps d'accueils particuliers, du temps de préparation, d'installation et de rangement. Pour chaque groupe accueilli, il faut compter en moyenne 1h de préparation. Ainsi chaque année **environ 120 heures** sont consacrées aux accueils de groupes.

Des actions sur la période estivale sont organisées avec la piscine Aqua'val Sèvre (mise à disposition de documents à la piscine et animations coffres à histoires).

La médiathèque entretient des liens avec l'antenne locale de l'association « Lire et faire lire », favorisant le lien intergénérationnel en intervenant sur le temps scolaire. Cela permet donc aux bénévoles d'emprunter des documents pour élargir leurs propositions de lectures. Depuis le début du partenariat, la médiathèque a organisé à la demande des bénévoles des moments de présentation autour de

collections ou thématiques afin d'approfondir les connaissances en littérature jeunesse pour les intervenants.

2.2.1.9. Une action culturelle diversifiée pour un public large

Chaque année, une quarantaine de rendez-vous est proposée au sein de la programmation de la saison culturelle.

- **En 2019, 44 rendez-vous de différents registres ont été proposés. Le public répond présent et certaines séances sont même complètes** : Plus de 1100 personnes ont répondu présents aux animations en 2019.

Les animations s'adressent à toutes les tranches d'âge de la population. Le public jeune répond particulièrement présent, notamment aux rendez-vous réguliers.

- La programmation de la médiathèque est éditée dans une plaquette commune avec la ville de Gétigné. Des thématiques communes (numérique, cycle asiatique...) sont régulièrement proposés.
- Plus ponctuellement des actions ont été menées avec la médiathèque de Gorges (temps lecture à la piscine, prix seniors...).
- Dans sa programmation, la médiathèque a construit des partenariats durables avec certaines structures : festival Mauves en noir, Maison de la poésie, Musique et danse en Loire-Atlantique...
- L'équipement technique de la médiathèque étant important, elle peut proposer une diversité de propositions : expositions, conférences, projections, lectures, spectacles, ateliers... lui permettant ainsi de sensibiliser un large public.
- La médiathèque propose un ensemble de rendez-vous réguliers :
 - o Le tipi des petits (lectures et comptines pour les 0-3 ans) : tous les deux mois
 - o Le coffre à histoires (lectures et comptines à partir de 3 ans) : tous les mois
 - o Le rendez-vous ciné (séance de cinéma pour le jeune public) pendant les vacances scolaires
 - o Blabla land : échange de coups de cœur en livres, films, séries... : tous les deux mois

Les autres thématiques correspondent à des choix faits en équipe sur des sujets très diversifiés : littérature (rencontre d'auteurs, présentation rentrée littéraire...), vulgarisation scientifique (planétarium itinérant, escape game sur les insectes pollinisateurs...) mais également danse, musique...

- La médiathèque faisant partie du service Animation, Culture et Sports, la programmation est envisagée en étroite collaboration avec les différents spectacles proposés par la ville à l'espace Saint Jacques. Ainsi certaines propositions peuvent se décliner avec des médiations et des ateliers en médiathèque. La structure valorise les collections en écho avec les thèmes abordés dans la saison culturelle (ex. carnaval avec les Mascarades, fonctionnement du cerveau en lien avec un spectacle humoristique « A peu près égal à Einstein »...)
- Enfin elle fait différentes animations ouvertes à tous en lien avec le service agenda 21 : semaine du développement durable, ateliers zéro déchets, escape game... En 2021, la médiathèque a souhaité être partenaire des conférences sandwiches organisées par le service agenda 21. Elle est ainsi repérée comme un espace de ressources de ces types de sujets (zéro déchets, biodiversité...).

- La médiathèque, afin de se faire connaître, mène des actions hors les murs. Sur la période estivale, un partenariat avec la piscine Aqua'val Sèvre est organisé par le biais de mise à disposition de documents (revues, courts récits, albums, BD...) et de lectures d'histoires au sein de la piscine (2 séances par été). Deux autres séances de coffres à histoires en extérieur ont lieu au parc Henri IV afin d'être accessible à tous dans un espace largement fréquenté l'été.

En bref...

➤ *Les chiffres des statistiques ci-joint montrent un établissement avec un très bon taux de prêt et d'emprunteurs par rapport aux communes de même taille. Elle connaît un taux d'activité plutôt comparable aux villes entre 9000 habitants et 10 000 habitants.*

➤ *La médiathèque a su s'enraciner comme lieu culturel de référence sur le territoire en développant des partenariats avec la plupart des structures locales, tant scolaires que sociales. Comme pour son offre documentaire diversifiée, la médiathèque tente de faire des propositions artistiques larges et le public répond majoritairement présent.*

2.2.2. Fragilités et faiblesses

2.2.2.1. Une équipe mixte avec ses limites

- *Une équipe mixte alliant professionnels des métiers du livre et bénévoles.*

L'équipe de la médiathèque se compose d'une équipe alliant professionnels des métiers du livre et bénévoles.

Pour des questions de sécurité et de présence, les professionnelles sont toujours minimum deux dans l'établissement.

L'implication des bénévoles permet une proximité avec le public et une connaissance des publics mais ce fonctionnement a ses limites.

Bien que formé le bénévole n'est pas un professionnel, les bibliothécaires doivent tenir leur poste et répondre aux demandes des usagers, tout en supervisant le travail des bénévoles. Les bénévoles ne peuvent pas être complètement autonomes, leur présence nécessite un **encadrement constant**.

De plus, afin d'assurer l'étendue de l'ouverture au public soit 17h par semaine, les créneaux proposés sont toujours composés d'une professionnelle et de deux bénévoles. Le planning des permanences nécessite donc la présence de **16 bénévoles par semaine**. La relance hebdomadaire des bénévoles est chronophage, crée une instabilité et nécessite une adaptation constante.

A ce jour, la médiathèque compte plus d'une vingtaine de bénévoles. La fréquentation de la médiathèque est telle que les professionnels ont besoin d'eux pour assurer les ouvertures. Cependant les missions attribuées aux bénévoles devraient relever uniquement du soutien à l'équipe professionnelle.

Or le statut des bénévoles étant précaire, leur présence est régulièrement affectée par leurs contraintes personnelles. 2/3 des bénévoles ont plus de 65 ans et sont donc régulièrement en charge de leurs petits-enfants ou de leurs parents vieillissants. Sur des périodes comme les vacances scolaires ils sont donc encore moins disponibles. Or sur ces mêmes périodes, le personnel prend ses congés tandis que la médiathèque, comme lieu de loisir, connaît une fréquentation plus importante.

- Une équipe professionnelle sous-dimensionnée

L'équipe de la médiathèque est composée de 3,2 ETP :

- La directrice à 100 %
- 1 agent à 80 %
- 2 agents à 70 %

Le temps de travail des effectifs comprend de nombreuses missions différentes : accueil du public, accueil de groupes, préparation des collections, préparation des animations...

Cette diversité des tâches allié au temps non complet des $\frac{3}{4}$ des agents de l'équipe est une contrainte au quotidien pour l'organisation du travail (difficultés pour des temps de concertation et de réflexion commune pour la mise en place des futures actions) et le maintien des ouvertures au public. En effet une absence nécessite une réorganisation du service et des remplacements pour assurer les missions hebdomadaires (congrés, maladie...)

De plus, étant donné le rayonnement de la médiathèque tant du point de vue de la fréquentation que de la sollicitation par des structures et/ou associations, ce fonctionnement correspond davantage à une commune entre 9 000 et 10 000 habitants et montre donc une insuffisance en personnel professionnel.

BM	Population	horaires	emprunteurs actifs	Taux emprunteurs	prêts particuliers	prêts hab. /	ETP
Clisson	7035	17	2737	38,9	81799	11,6	3,2
Nort-sur-Erdre	8651	24,8	3076	35,6	87404	10,1	5,57
Basse-Goulaine	8867	18,5	1789	20,2	84784	9,6	4
Treillières	8978	24	2914	32,5	89105	9,9	8
Blain	9687	22	1854	19,1	70727	7,3	6,01
France (commune entre 8 000 hb et 12000 habitants)*	10 000	23,2	1260	13,0	44500	4,5	4,8
Pontchâteau	10666	26,5	2320	21,8	86187	8,1	6
Pornichet	10676	25	2942	27,6	109510	10,3	8

2.2.2.2. Des espaces contraignants et des équipements à améliorer

- L'espace jeunesse est petit par rapport au reste de la médiathèque. Afin de permettre un accès plus large à la lecture sur place, la salle d'animation est utilisée comme extension de l'espace jeunesse. Cependant cela nécessite une réorganisation régulière de cette salle en fonction de son utilisation (projection, salle pour ateliers...).
- L'absence de salle pour le travail de groupe est à noter.
- Le patio extérieur est peu utilisé. Il est difficilement accessible et trop chaud à la belle saison

- Une porte d'entrée, non adaptée aux personnes en situation de handicap physique ou aux jeunes parents équipés de poussettes en raison de son poids. Une sonnette a été installée mais nécessite le déplacement d'un agent et n'assure pas l'autonomie de la personne.
- L'absence de local pour le stockage de matériel : tables, chaises supplémentaires, tapis...Le matériel courant est donc stocké dans les couloirs ou dans l'atelier d'équipement. Il ne peut être stocké au sous-sol en raison de la manutention supplémentaire que cela engendrerait.
- Dotée d'un fonds musical, la médiathèque n'est malheureusement pas équipée d'une sonorisation dans l'ensemble du bâtiment. Ainsi cela nécessite régulièrement la sollicitation du service logistique pour la mise en place d'une sonorisation temporaire pour différentes actions culturelles (accueil d'auteurs, diffusion de musique dans le cadre d'événements...)

2.2.2.3. Un accès très limité au numérique :

A l'ère du numérique, la médiathèque propose des services limités en la matière.

➤ *L'espace multimédia et les moyens dédiés:*

3 postes sont en accès libre pour les inscrits ou non-inscrits de la médiathèque pour accéder à la bureautique ou à Internet. Un 4^{ème} poste permet la consultation sur place du catalogue en ligne.

Les professionnels de la médiathèque ne sont pas suffisamment formés et disponibles pour répondre aux demandes des usagers. La ville a obtenu le financement d'un poste de conseiller numérique qui pourrait proposer des ateliers pour réduire la fracture numérique et accompagner le public mais pour l'heure le recrutement n'a pas eu lieu.

Pendant deux ans, le CCAS de Clisson a mis à disposition une personne en service civique, afin d'aider et former le public à l'usage de l'informatique. Cette offre n'a pas été renouvelée malgré la satisfaction du public et une demande toujours existante.

Depuis 2021, le wifi est proposé au sein de la médiathèque permettant notamment aux usagers de se connecter avec leur propre matériel pour travailler sur place. Cependant la connexion est souvent difficile.

La médiathèque ne dispose pas de matériel numérique (tablettes, liseuses...). Elle ne peut donc pas offrir l'accès à ce type d'outil ni de formation à leur utilisation.

Enfin, la médiathèque n'est pas présente sur les réseaux sociaux. Or c'est un vrai moyen de créer du lien avec les utilisateurs et de présenter la diversité des actions et l'actualité de la médiathèque (accueil de groupes, animations à venir, valorisation des collections...) notamment les missions moins connues du public tout en montrant le dynamisme de la structure. Ils permettent de mettre en avant de manière originale, rapide et efficace les actions de la structure.

➤ *Les ressources en ligne*

La BDLA propose une offre très importante d'outils numériques par le biais de son portail numérique : <https://numerique-bdla.loire-atlantique.fr/>

Les lecteurs abonnés à la médiathèque peuvent gratuitement accéder à des services tels que plus de 1000 revues, des outils d'autoformation (permis de conduire, révisions, apprentissage des langues...), plus de 6000 vidéos (5 vidéos visionnables par an). La médiathèque distribue la communication et les cartes d'inscription à ce service lors des abonnements mais l'offre n'est pas présente réellement dans la médiathèque. Il serait important de la valoriser.

2.2.2.4. Des structures locales en attente d'un développement des actions :

La médiathèque accueille chaque classe des écoles élémentaires une fois par année scolaire. Ce type d'accueil permet une connaissance de l'équipement mais ne permet pas de créer une vraie familiarisation avec le lieu. De plus, les enseignants des deux écoles sont demandeurs pour bénéficier de créneaux supplémentaires pour construire davantage de projets.

La médiathèque propose 5 rendez-vous sur une année scolaire pour chaque partenaire petite enfance (crèche, multi-accueil, relais assistantes maternelles).

Les groupes ne pouvant se déplacer qu'en petit effectif, le personnel des structures petite enfance est également demandeur d'accéder à plus de créneaux afin de permettre un accès à plus d'enfants et une meilleure familiarisation avec le lieu.

Le centre de loisirs ne bénéficie pas pour le moment de créneau d'accueil privilégié avec la médiathèque. Or les animateurs nous sollicitent pour l'organisation de telles propositions. Il bénéficie pour l'heure de la possibilité d'emprunter des documents mais souhaiteraient élargir l'offre d'accès à la lecture, notamment pour le groupe des 3-5 ans.

2.2.2.5. Des projets hors les murs à valoriser

○ En direction des personnes âgées :

Dans le cadre de sa politique de développement de la lecture en direction des publics empêchés, la médiathèque a mis en place différentes actions pour les personnes âgées, notamment à mobilité réduite.

Ainsi différents projets ont été développés :

- Les animations à la médiathèque pour les résidents de l'EHPAD et les bénéficiaires du CCAS rencontrent un franc succès.

- La « petite médiathèque » mise en place en sein de l'EHPAD Jacques Bertrand consistant au dépôt de 150 ouvrages et à un roulement (tous les 6 mois puis une fois par an) a très bien fonctionné avec une quinzaine de lecteurs assidus de 2016 à 2020. Cependant la crise sanitaire et le besoin de locaux au sein de la résidence ont mis en parenthèse cette action.

- Le projet « Livres et moi » pour un service de portage à domicile de documents pour les bénéficiaires du CCAS a été proposé en 2016 et 2017. Il avait été envisagé plutôt par sous l'angle d'un service proposé par le CCAS et donc porté par les aides à domicile avec l'aide des bibliothécaires par le biais d'une formation de base. Cependant le service n'a pas rencontré le succès escompté et a été stoppé. En effet à l'usage, les aides à domicile ont fait part de la limite de leur action et suite aux bilans, il est apparu

que le rôle de conseil est primordial et qu'il ne peut donc être restreint à seulement un service de portage.

- **Les boîtes à lire**

A l'initiative du conseil municipal des enfants, trois boîtes à lire ont été installées dans différents lieux de Clisson. L'objectif de ce service est l'échange libre de livres, chacun pouvant en déposer ou en emprunter gratuitement à tout moment. De manière originale, ce service a été installé dans d'anciennes cabines téléphoniques.

Si cet outil favorise le partage et la circulation des livres, néanmoins le lieu est victime de dépôt sauvage et nécessite un tri régulier. Cependant lors de la mise en place du projet, l'organisation du travail avec l'équipe de la médiathèque et les services techniques n'a pas été envisagé.

Or dans l'esprit de la population, ces « bibliothèques de rue » sont directement associés à la médiathèque et malheureusement leur manque d'entretien donne une mauvaise image du service. Une organisation des équipes médiathèque et services techniques est à l'essai pour pérenniser l'action.

2.2.2.6. Un projet de réseau de lecture publique intercommunal avorté

Suite à un diagnostic sur l'opportunité d'un réseau intercommunal de lecture publique, les élus de l'intercommunalité n'ont pas souhaité prendre la compétence de lecture publique à cette échelle. Les élus sont convaincus de l'importance et du bienfondé du projet mais les finances actuelles ne permettent pas de développer un tel projet.

Malgré le report du projet, les élus ont souhaité maintenir le projet d'animation commune en 2022 avec la 3^{ème} et dernière édition du prix Plume d'Oh, prix BD jeunesse permettant de garder le lien entre les équipes et de montrer le dynamisme des structures de lecture publique à l'échelle de l'agglomération. Ce projet a rencontré son public et a permis aux bibliothèques de la communauté d'agglomération de mener un projet collaboratif. Forte de cette expérience, les bibliothèques de 13 communes souhaitent poursuivre ce travail qui les fédèrent. Elles ont donc pour projet en 2023 de proposer une nouvelle édition d'un prix BD jeunesse grâce à différentes demandes de subventions (département, agglomération, DRAC...)

Cependant la médiathèque de Clisson, en tant que lieu central et pôle d'attractivité, joue déjà malgré tout le rôle de tête de réseau sur une partie de l'intercommunalité, notamment avec les communes les plus proches comme le prouve les chiffres des abonnés hors Clisson (1/3 des abonnés).

En bref...

➤ ***Le Service rencontre un succès incontestable, néanmoins le fonctionnement depuis quasiment 10 ans montre des signes de faiblesses.***

➤ ***Si l'implication des bénévoles permet d'ancrer les habitants dans le projet, le temps consacré à leur formation ainsi que leurs absences liées à des contraintes personnelles viennent fragiliser un service qui fonctionne déjà à flux tendu. Les professionnels ne peuvent à l'heure actuelle combler les besoins en raison d'un temps de travail insuffisant et ne peuvent donc pas remplir efficacement la diversité de leurs tâches.***

- *Lors de son usage courant, le bâtiment a montré la limite de ses espaces et la nécessité de revoir l'utilisation de certains équipements afin d'améliorer le service notamment l'accessibilité.*
- *L'accès au numérique est un exemple assez significatif des lacunes de la structure en terme d'équipement. La médiathèque sous dotée matériellement et humainement n'est pas en mesure pour l'instant de proposer un service correspondant aux attentes du public.*
- *Satisfaits de la collaboration mise en place, les partenaires ont à cœur d'accéder à de nouveaux créneaux, notamment les scolaires.*
- *L'importance des projets hors les murs est à noter mais des dysfonctionnements sont apparus et nécessite donc d'être revus.*
- *L'abandon du projet intercommunal de réseau de lecture publique est regrettable notamment pour Clisson qui joue déjà le rôle de tête de réseau. Ce désengagement risque à terme d'avoir un impact sur le fonctionnement de la structure qui devra pallier à l'absence de structuration intercommunale.*
- *Il convient désormais de consolider le service, ses actions et ses partenariats dans le but de satisfaire un public grandissant et dans l'attente de propositions innovantes. Pour ce faire le service devra proposer de nouvelles orientations pour les années à venir.*

3. Stratégies

En 2021, la lecture a été désignée grande cause nationale. « *L'ambition de ce projet est de mettre la lecture au cœur de la vie de tous les Français en portant une attention plus particulière aux plus jeunes et à ceux qui en sont éloignés.* »

Les différents confinements liés à la crise sanitaire ont également permis de recentrer l'accès à la culture pour tous en identifiant les médiathèques comme des lieux essentiels. Dans ce contexte compliqué, la médiathèque a su s'adapter en maintenant le lien avec le public par le biais de suggestions de ressources en ligne puis par la mise en place d'un service de clique et collecte. Les usagers ont répondu largement présents.

Dans ce cadre, il paraît primordial que la médiathèque de Clisson incarne les objectifs d'accessibilité en devenant un lieu ressource, favorisant les interactions sociales, ouvert sur le monde extérieur avec pour priorité le public jeune et le public empêché.

3.1. La médiathèque, créatrice de lien social

Les médiathèques sont identifiées désormais comme des troisièmes lieux c'est-à-dire un espace de rencontres des habitants où ils peuvent passer du temps ensemble pour échanger, débattre mais également faire des choses ensemble comme bricoler, jouer...

La fréquentation de la médiathèque ainsi que les propositions de la saison culturelle montrent qu'elle s'attache à remplir cette mission.

3.1.1. Le public au centre du projet

En tant que service public, la structure a pour objectif de répondre aux besoins des usagers. Pour réussir ce pari, la médiathèque doit dans son fonctionnement faciliter l'accès à tous à cet outil.

3.1.1.1. Un élargissement de l'amplitude horaire

Pour permettre l'accessibilité du lieu au plus grand nombre, les bibliothèques sont confrontées à un double enjeu : ouvrir plus largement mais surtout ouvrir sur des plages horaires où les usagers ont le plus besoin d'accéder à leurs services. L'objectif est donc de proposer une amplitude horaire correspondant aux rythmes de vie et aux contraintes de la population.

Suite à la modification proposée en 2019, les horaires correspondent mieux aux rythmes de vie de la population. Cependant ces horaires restent inférieurs à la moyenne nationale pour une commune d'environ 7500 habitants. En effet, la médiane nationale d'ouverture hebdomadaire en 2015 pour une commune entre 6000 et 8000 habitants est de 21h50.

Suite à l'analyse des habitants et des besoins, la médiathèque pourrait proposer les ouvertures suivantes :

- Une augmentation de **6h par semaine** de la période de septembre à début juillet

Jour de la semaine	Horaires d'ouverture actuels	Horaires d'ouverture futurs
Mardi	17h-19h	16h-19h
Mercredi	10h30-12h30/15h-18h	10h-18h : <u>journée continue</u>
Vendredi	10h30-13h/16h-18h	10h-13h/16h-18h
Samedi	10h30-13h/15h-18h	10h-13h/14h-18h
Nombre d'heures total	17 heures	23 heures

Cette évolution permettrait :

- Une ouverture dès le mardi à 16h pour permettre aux familles notamment d'accéder à la médiathèque dès la sortie des scolaires
- Des ouvertures le matin dès 10h
- Une journée continue le mercredi permettant de toucher :
 - sur la pause déjeuner les travailleurs clissonnais. Des actions culturelles à leur intention pourraient être proposées régulièrement grâce à une communication ciblée (cf. 3.2.2.1.)
 - dès le début d'après-midi pour les familles avant les activités extra scolaires
- le samedi en tout début d'après-midi entre 14h et 15h

- Une augmentation de **5h30 par semaine** pendant 8 semaines sur la période estivale

Jour de la semaine	Horaires d'ouverture actuels	Horaires d'ouverture futurs
--------------------	------------------------------	-----------------------------

Mardi	fermé	16h-19h
Mercredi	15h-19h	10h-13h-15h-18h
Vendredi	10h30-13h	10h-13h
Samedi	10h30-13h	10h-13h
Nombre d'heures total	9 heures 30	15 heures

Ces horaires différenciés au reste de l'année permettent de maintenir une ouverture estivale sur tout l'été. L'augmentation permet de proposer davantage de créneaux aux usagers et de répartir ainsi la fréquentation sur la semaine. Cette nouvelle répartition permettra peut-être de proposer des permanences moins intenses pour des équipes davantage sollicitées sur ces périodes, en raison des congés d'été.

Avec cette augmentation des horaires d'ouverture, la collectivité pourrait bénéficier de subvention de la DRAC dans le cadre de leur dispositif de dotation en cas de présentation d'un projet d'extension d'horaires d'ouverture.

3.1.1.2. L'accueil et le conseil, fonction première du service public

Un bon accueil de l'utilisateur est fondamental : il paraît donc essentiel de favoriser la disponibilité des agents afin de remplir au mieux les missions d'accueil, d'accompagnement et de médiation.

Cependant le temps de travail de l'équipe des professionnelles et le besoin de seconder les bénévoles ne permettent pas d'arriver à une vraie disponibilité. Afin de pallier à cette situation, il pourrait être envisagé :

- la mise en place d'automates de prêts.

L'investissement dans cet outil est multiple :

- L'utilisateur est rendu **autonome** dans sa démarche de prêts et de retours. La place des équipes - bibliothécaires et bénévoles - restent prépondérantes pour accompagner les utilisateurs dans la prise en main de l'outil.
 - Le personnel, rendu plus mobile et plus disponible, peut ainsi se concentrer sur les missions d'accueil, de conseil et d'inscription. Il est plus à même de renseigner et d'échanger directement avec les usagers.
- une seconde personne au poste de renseignement sur toutes les plages d'ouverture au public, nécessitant une augmentation du temps de travail de l'équipe

3.1.1.4. Des espaces adaptés aux besoins des lecteurs

Le fonctionnement de la structure a mis en exergue le besoin de revoir certains aménagements.

Lieu de vie plébiscité, la médiathèque mériterait de décroquer certains grands ensembles trop linéaires et de permettre à de multiples endroits de proposer des petits espaces favorisant l'intimité et le confort. Avec une aide extérieure (BDLA...) pour mener la réflexion, nous pourrions donc envisager une restructuration totale des espaces de la médiathèque afin de proposer des espaces plus adaptés et correspondant aux spécificités des différents publics (adolescents, seniors...).

L'investissement dans du nouveau mobilier et/ ou en équipant les étagères de roulettes permettrait d'avoir des espaces moins linéaires et plus modulables.

3.1.2. Lieu d'échanges et de rencontres

3.1.2.1. Pausés culturelles pour les actifs clissonnais

La ville de Clisson connaît une population importante de travailleurs, clissonnais ou non. Afin d'attirer ce public, la médiathèque pourrait leur proposer une programmation particulière sur leurs pauses déjeuners.

A l'instar des expérimentations de juin et juillet 2021 avec les conférences sandwichs proposées par le service Agenda 21, la médiathèque pourrait établir un créneau régulier sur l'année avec des propositions variées alternant conférence sandwich (conseils et échanges sur un sujet), temps de découverte (autour des collections de la médiathèque) voire propositions artistiques simples. Des formats courts pourraient donc être proposés pour permettre une « parenthèse » sur le temps de la pause déjeuner : siestes sonores, projections de courts métrages...L'idée serait de permettre d'allier convivialité et côté pratique en autorisant la prise du déjeuner sur place et de clôturer le moment par un temps d'échange autour d'un café.

Ces actions pourraient être menées par les bibliothécaires pour les actions en lien avec les collections, avec du personnel de la ville (agenda 21, service espaces verts...) mais également avec des partenaires locaux, comme des associations, le cinéma le connétable...

3.1.2.2. Un partenariat privilégié : le cinéma

Le cinéma « Le connétable » est le second équipement culturel local. La bonne relation élaborée entre le personnel du cinéma et celui de la médiathèque a fait naître la volonté de mener davantage de projets ensemble. Ainsi le partenariat pourrait se traduire sous différentes formes :

- des mises en valeur des actions des structures (sélections documentaires en lien avec des projections à la médiathèque ou au cinéma)
- des programmations communes plus régulières dans le cadre d'événements nationaux (fête du court métrage, mois du film documentaire...) ou plus locaux (festival des trois continents, festival Asobi en lien avec Animaje) voire de la création d'actions communes (ciné-club...)

3.1.2.3. Lieu ressource et d'échange sur le développement durable

Par le biais du développement de ces fonds, la médiathèque propose déjà une collection importante sur les sujets aussi divers que le développement durable et l'écologie.

Depuis 2017, la médiathèque met à disposition du public une grainothèque. Cet outil manque de visibilité et nécessiterait d'être valorisé de différentes manières :

- Un changement de mobilier alliant grainothèque et fonds documentaire sur le sujet serait plus judicieux
- Des animations en lien avec les associations du territoire.
Une à deux fois par an, la médiathèque pourrait être un lieu de « grainofêtes », proposant des animations sur le sujet et valorisant l'échange de savoirs sur le thème du jardin.

En complément et pour donner une visibilité au patio, ce dernier pourrait devenir un véritable jardin de vie et de lecture après aménagement.

En effet, le patio pourrait devenir un nouvel espace de la médiathèque remplissant plusieurs missions :

- Lieu de découverte, d'expérimentation autour du jardin et du développement durable. En partenariat avec les associations locales et d'éventuels bénévoles de la médiathèque dans le cadre de l'agenda 21, cet espace très minéral pourrait devenir un vrai lieu exploité par les habitants. Des rendez-vous réguliers pourraient être proposés pour échanger ses savoirs et compétences sur le thème du jardin et donner de la vie à ce lieu.
- Lieu d'animation : l'espace aménagé avec des plantes, complété par du mobilier et une toile d'ombrage pourrait en faire le lieu idéal pour des lectures sur place, petits concerts en acoustique et autres animations dans un cadre agréable.

3.1.2.4. Lieu d'inclusion et de découverte numérique

➤ **L'accès au numérique pour le plus grand nombre**

A l'heure du développement numérique, la médiathèque se doit d'être un lieu de démocratisation et de formation aux usages du numérique, pour lutter contre la fracture numérique notamment dans cette période de dématérialisation croissante des démarches administratives.

Il est important de porter à la connaissance des habitants que la médiathèque est un lieu où l'on peut accéder gratuitement à des outils numériques de base et à des ressources numériques.

Des accompagnements existent sur le territoire sous la forme de cycle de formations (CLIC de la vallée de Clisson pour les seniors, Gullivigne...), la médiathèque pourrait se rapprocher de ces structures pour nouer des partenariats. Elle pourrait être mise à disposition de ses structures pour proposer des temps de formations. L'équipement serait ainsi repéré comme lieu d'accès au numérique en donnant de la visibilité à son espace multimédia.

En complément, pour des dépannages et autres aides ponctuelles, la médiathèque pourrait proposer un créneau dédié au numérique sous forme de permanences. Ainsi une fois par semaine, nous pourrions imaginer un créneau dédié où une bibliothécaire (formée au préalable) ou un agent spécialisé dans le numérique (conseiller numérique, service civique...) serait disponible pour aider les

usagers dans leurs démarches avec les outils numériques. Il serait ainsi possible de répondre gratuitement aux demandes diverses et ponctuelles des usagers.

➤ **La médiathèque, espace de découverte autour de la médiation numérique**

Afin de permettre la découverte de nouveaux outils, d'attirer de nouveaux publics et de moderniser l'image de la médiathèque, nous pourrions initier périodiquement le public à des expérimentations numériques, faire découvrir d'autres formes outils (imprimante 3D, robots, jeux vidéos...). Ainsi la médiathèque deviendrait un terrain de création.

Ces expérimentations pourraient être proposées dans la programmation culturelle en mettant en place des actions avec la BDLA, mais également en développant des partenariats avec des acteurs locaux tels que Gullivigne ou encore l'association « Appuyez sur le bouton », spécialisé dans le jeu vidéo. Par ce type d'actions, la médiathèque œuvre à promouvoir, à faire connaître et à désacraliser des nouveaux usages numériques innovants. Elle permet aussi de faire connaître le champ d'actions d'associations locales manquant parfois de visibilité.

3.1.2.5. La médiathèque, espace de rencontre autour du jeu

La médiathèque a acquis depuis quelques années quelques jeux de société mettant en avant le travail d'illustrateurs jeunesse. Durant plusieurs étés, elle les a mis à disposition dans la salle d'animation pour que les lecteurs puissent en profiter pleinement. Ces propositions ont rencontré un public et pourraient donc être pérennisées.

L'offre sur le territoire en terme de ludothèque est pauvre. Or le public montre un vif intérêt pour ces supports, comme l'atteste le succès rencontré lors de deux temps de jeux sur place proposés au 2^e semestre 2022.

La médiathèque ne disposant ni d'espace disponible dédié à cet usage, ni de compétences sur le sujet, elle n'est pas en mesure, à ce jour, de proposer un service ludothèque à part entière. Cependant elle peut maintenir une mise à disposition de ce type de supports en lien avec sa programmation culturelle (jeux sur les oiseaux lors d'un focus sur la biodiversité...)

Face à l'engouement rencontré par ce support, elle pourrait envisager de développer deux types d'activités :

- Le prêt de jeux grâce avec un ludothécaire itinérant qui proposerait ce service dans la salle d'animation toutes les deux semaines sur un créneau d'ouverture de la médiathèque
- Des moments de rencontre au travers de temps de jeux en partenariat avec des structures locales (ludothécaire itinérant « Auprès du jeu », association « En jeu » à Boussay, magasin « l'échoppe des légendes » à Clisson) et en direction d'un public large.

Ces propositions pourraient être la première étape d'une offre ludique sur le territoire.

En bref...

➤ ***Lieu au service des publics par définition, les missions d'une médiathèque sont de garantir l'accès à la culture pour tous dans les meilleures conditions possibles. En ce sens, le projet met en son***

centre la population à tous les âges de la vie. Afin de garantir l'accès pour tous, il est nécessaire d'ouvrir plus largement la médiathèque, d'adapter les espaces aux spécificités des différents publics et surtout de porter une attention toute particulière à la qualité de l'accueil.

➤ **Lieu de vie et de rencontre par excellence, le public doit pouvoir trouver dans la structure des espaces favorisant l'échange et la découverte. Cette mission ne peut être rempli par la médiathèque seule. L'action culturelle sera donc poursuivie et étoffée par un renforcement des partenariats avec les structures locales mais également en nouant de nouvelles collaborations. La médiathèque s'attachera à maintenir la diversité culturelle par le biais de propositions éclectiques et novatrices et en favorisant l'accès à des ressources particulièrement demandés : des outils numériques, des collections questionnant les problématiques sociétales comme le développement durable et enfin en innovant autour de la pratique du jeu.**

3.2. Une médiathèque ouverte sur le monde extérieur

3.2.1. Fenêtre sur le monde grâce à une meilleure valorisation des collections

La promotion des fonds est essentielle afin de valoriser les collections. Outre l'action culturelle, elle peut passer par différents biais :

- Valoriser la spécificité du fonds particulièrement riche sur les arts, en faisant le lien avec le label ville d'Art et d'Histoire. L'offre serait complétée par l'accès à une tablette numérique et à un ensemble de sites spécialisés dans les domaines de l'art (BNF Gallica...)
- Mettre en valeur le fonds musical
 - Proposer en complément des collections des sélections en ligne (playlists....)
 - Installer un système diffusion du son dans la médiathèque pour proposer des créneaux avec une diffusion musicale
 - Dans le cadre de la programmation par la proposition de siestes musicales ou de concerts
- L'acquisition de nouveaux meubles de présentation à roulettes à disposer dans les espaces

3.2.2. Promouvoir les ressources en ligne

La BDLA propose un large bouquet de ressources numériques. La médiathèque de Clisson bénéficie gratuitement de ce service dans le cadre du partenariat avec le département. C'est donc une opportunité importante pour la médiathèque de promouvoir cette offre riche et diversifiée.

Afin de permettre aux lecteurs de profiter pleinement de cette offre, il serait opportun de proposer :

- Des temps de présentation de l'offre par le biais d'une programmation régulière d'ateliers de présentation de l'outil.

- D'une tablette numérique à disposition du public, dédiée à la présentation de la presse en ligne qui se situerait dans l'espace presse.
- Une mise en évidence régulière de ressources sélectionnés par l'équipe de professionnelles présentant des coups de cœur (vidéos, ressources jeunesse, nouvelles revues...)

3.2.3. Des boîtes à livres, comme outil de familiarisation avec le livre

Le projet de mise à disposition de boîtes à livres a été mis en place par le Conseil municipal des Enfants mais cet outil a montré ses limites d'autofonctionnement. Il est néanmoins un espace public accessible à la lecture librement et gratuitement, dans ce sens il permet notamment à un certain public qui n'ose pas toujours entrer dans les bibliothèques de se familiariser avec la lecture. Le tri de ces 3 lieux doit donc être mené régulièrement pour assurer une présentation la plus propre et la plus agréable possible. Fin 2022, les services médiathèque et techniques ne sont rencontrés afin d'établir un calendrier d'interventions. Au bout d'une année de fonctionnement, il conviendra de faire un bilan et d'adapter le fonctionnement si besoin.

De plus, une remise en état (peinture...) doit être envisagée pour redonner un côté accueillant à l'espace en privilégiant un vitrage pour éviter les dépôts sauvages.

3.2.4. Faire vivre l'établissement au-delà de ses murs, grâce aux réseaux sociaux

La médiathèque possède son propre site internet, nouvellement modernisé, mettant en avant les services de la médiathèque : ses fonds, sa programmation culturelle, l'accès au compte usager... Cependant sa présence sur internet ne peut pas être incarné que par cet outil.

Cette présence peut se faire de différentes manières sur les réseaux sociaux :

- Sur la page facebook de la mairie : il est pertinent de diffuser les informations importantes, plus institutionnelles et autour de la programmation. Par ce biais, la médiathèque touche des personnes qui ne la fréquentent pas mais qui pourront être attirées à un moment par une action particulière. L'expérience a été menée lors du confinement en 2020. Comme pour l'agenda 21, un rdv facebook régulier pourrait être envisagé et ainsi profiter des abonnés de la page actuelle.
- Sur une page facebook et/ou un compte instagram dédié à la médiathèque : elle s'adresse davantage au public amateur de service culturel et permet de communiquer directement avec eux en suscitant leurs curiosités et leur appétence pour la culture par le biais d'un ton plus léger voire décalé. Ainsi les posts correspondent plutôt à des informations sur les coulisses de la médiathèque : préparation d'animations, livraison récente de nouveautés... Elle permet de continuer à tisser la relation particulière et privilégiée que l'équipe de la médiathèque entretient avec les usagers.

En bref...

- *En lien avec l'évolution de la société, la médiathèque doit porter une constante attention à rester au contact des attentes du public en terme d'offre documentaire. Les collections contribuent à cette mission mais il est primordial de toujours penser à valoriser certains fonds. Il s'agit donc d'investir dans l'aménagement et de contribuer à la réflexion pour favoriser cette accessibilité aux ressources et la faire connaître de tous. Les boîtes à livres sont des dispositifs faisant écho à la médiathèque et donc à la promotion de la lecture, ces lieux se doivent donc d'être triés régulièrement.*

- *Enfin la présence sur les réseaux sociaux de la médiathèque contribuera à faire connaître ses actions, se rapprocher du public et montrer son dynamisme au-delà de ses murs.*

3.3. Des publics prioritaires

3.3.1. Le public jeune, de la petite enfance à l'adolescence

La médiathèque connaît une large utilisation de ses services par les familles touchant ainsi les enfants et jeunes de tout âge. Cependant ses actions mériteraient d'être renforcées afin d'avoir un impact plus fort encore et qu'être identifié comme lieu majeur en direction de l'enfance et de la jeunesse.

3.3.1.1. Le livre, un outil prépondérant dès le plus jeune âge

Dès le départ, la médiathèque a décidé d'œuvrer en faveur du livre pour les tout-petits (0-3 ans) en mettant à disposition de ce public une offre conséquente adaptée. Un partenariat avec les structures petite enfance locales a été créé en proposant un rendez-vous récurrent pour ce très jeune public.

Œuvrer pour la familiarisation du livre chez les tout-petits passe par la fréquentation régulière du lieu médiathèque. Afin de renforcer cette offre sur le territoire, il serait opportun de :

- Proposer un créneau plus régulier aux structures petites enfance municipales :
 - un créneau mensuel pour la crèche et le multi-accueil qui sont accueillis ensemble

En fonction des projets et des tranches d'âge, les séances pourraient avoir lieu tantôt à la médiathèque tantôt sur site afin de toucher les enfants plus largement, notamment les bébés.

- des matinées plus régulières pour les assistantes maternelles, en lien avec le Relais petite Enfance

- Fort du succès rencontré par l'animation « le tipi des petits » (0-3 ans), une séance mensuelle pourrait être organisée tous les premiers samedis du mois par exemple, moment clairement identifiable pour le public.

Dans le cadre de ces partenariats, des actions ponctuelles mettant le livre au centre du projet pourraient être envisagées :

- Formation commune entre le personnel de la petite enfance et les bibliothécaires, pour apprendre à se connaître mais aussi à renforcer sa connaissance du jeune public et son rapport aux livres
- Journée thématique autour du livre proposé aux jeunes enfants avec spectacles, rencontres, conférences, animations...

3.3.1.2. Sensibiliser l'ensemble des enfants clissonnais par le biais des structures locales

➤ **Collaboration avec les structures scolaires**

L'accueil régulier et l'élaboration de projet commun entre les établissements scolaires et la médiathèque a plusieurs objectifs :

- Consolider le lien entre les enseignants et la structure
- Instaurer une plus grande régularité pour une meilleure familiarisation de ce lieu culturel de proximité pour les familles
- Renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant
- Sensibiliser les familles éloignées de la culture
- Inscrire la médiathèque dans une démarche d'Education Artistique et Culturelle (résidence, accueil d'auteur...) en lien avec les structures du territoire

De nouvelles actions pourraient être mises en place dans ce cadre :

- En proposant un second créneau à chaque classe d'élémentaire, soit proposer 60 accueils par an au lieu de 30
- En développant des projets de plus grande ampleur sur l'année (prix des lecteurs...) en lien avec d'autres structures du territoire (Quatrain, CEP Party...). Dans ce contexte, des parcours éducatifs et artistiques pourraient être envisagés, voire des projets de résidence (artistes, auteurs...)

➤ **Développer un partenariat avec le centre de loisirs communal**

Afin de proposer une nouvelle offre d'action culturelle aux enfants inscrits au centre de loisirs, la Maison de l'enfance s'est plusieurs fois rapprochée de la médiathèque pour bénéficier de séances de lectures.

S'il existe déjà un emprunt de documents, il est important que les enfants puissent avoir accès aussi à la médiathèque et à la lecture d'histoires sur les temps du centre de loisirs, que ce soit sur les mercredis ou les vacances scolaires afin de renforcer l'habitude de fréquentation d'un lieu culturel.

Un créneau mensuel de lectures à voix haute pourrait être proposé aux plus jeunes.

Des rendez-vous ponctuels, sur projets comme la participation au prix BD jeunesse intercommunal pourraient être suggérés pour les plus grands.

3.3.1.3. Renforcer le lien avec le public adolescent

Dès son ouverture, la médiathèque a mis en place des actions pour toucher le public adolescent. Elle a développé des fonds spécifiques (romans ados, BD et mangas ados) et développé des

actions avec les partenaires locaux. Ainsi chaque collégien des 3 collèges locaux participe à un temps de découverte de la médiathèque l'année de sa sixième. De plus, la médiathèque mène ponctuellement des actions en collaboration avec des projets scolaires : concours de lectures à voix haute organisé par l'émission « la Grande Librairie », rencontre d'auteurs dans le cadre du prix régional des lycéens....On constate également une utilisation régulière de l'outil médiathèque comme un espace de travail (aide aux devoirs, travaux en petits groupes...)

Afin de sensibiliser davantage encore et de conquérir un public adolescent difficile à fidéliser, il est nécessaire de mettre en place des actions plus ciblées :

- En renforçant le service jeunesse grâce à un recrutement d'un second agent spécialisé, ce dernier aura en charge plus particulièrement le développement des collections pour ce public. En veille constante, il sera plus à même de répondre à leurs demandes et donc de mieux les orienter dans leurs choix de lectures notamment.
- En établissant un lien avec ce public, cet agent pourra ensuite mettre en place un « club de lecture » où les jeunes seront invités à venir échanger entre eux. Afin qu'ils deviennent acteurs du lieu, il pourrait être envisagé d'allouer à ce groupe un budget d'acquisition. Ainsi encadré par l'agent référent, les jeunes pourraient se rendre en librairie ponctuellement et participer à une partie des achats des livres de la médiathèque. Différentes actions pourraient ensuite être menées pour favoriser ces acquisitions et que les jeunes soient ainsi prescripteurs auprès de leurs pairs.
- La médiathèque en poursuivant sa participation au prix littéraire BD pour les 9-12 ans engagé initialement par la communauté d'agglomération, pourraient toucher le public préadolescent. Ce premier contact établi avec les jeunes, cela constituera un public « conquis » et avec qui il sera possible de construire des liens d'échange dans la durée. Face au succès des éditions passées, la médiathèque pourra s'appuyer sur ce prix pour prolonger un lien avec ce public et ainsi poursuivre une action porteuse de sens au niveau de la lecture publique sur l'intercommunalité.
- Déjà repérée comme espace de travail, la médiathèque pourrait renforcer cette utilisation en proposant des moments privilégiés avec fermeture de la salle d'animation pour permettre aux jeunes de réviser leurs examens par exemple
- Enfin le public adolescent dispose aujourd'hui très souvent d'accès aux ressources numériques par le biais de leur téléphone, consoles... Afin de leur montrer que la médiathèque peut être un lieu de convivialité pour eux aussi, elle pourrait proposer régulièrement des soirées jeux vidéos où l'idée serait de se confronter à d'autres sous la forme de tournois par exemple. La médiathèque pourrait se rapprocher d'associations locales, spécialisées dans ce type d'actions afin d'assurer la médiation de ces animations.

Pour faire connaître ces animations à un plus large public, il serait primordial de se rapprocher d'Animaje, socle de base pour le public adolescent localement.

Ces différentes actions permettront aux jeunes d'identifier la médiathèque comme un outil pour l'usage de leurs études, comme un espace d'offre culturelle et également comme un espace de diffusion et d'échange.

3.3.2. Les publics empêchés

La médiathèque en tant que service public a pour mission de s'adresser à tous. Il est donc primordial de porter une attention particulière pour permettre l'inclusion de tous par le biais de ces collections mais également en veillant à proposer des actions en direction du public dit « empêché ».

3.3.2.1. Développement d'un fonds « facile à lire »

Inscrit dans sa charte des collections, la médiathèque a déployé une partie de ces fonds sur :

- des livres en grands caractères pour les personnes dont la vue baisse
- des livres-audio qui sont appréciés des personnes déficientes visuelles
- ainsi que quelques titres en braille.

Cependant ce fonds mériterait un développement et une orientation sur le « facile à lire », c'est-à-dire des supports de lecture adaptés répondant aux personnes en situation d'illettrisme mais aussi pour les personnes dyslexiques ou les populations sans pratiques de l'écrit.

Ils pourraient être envisagé une évolution du budget, afin d'étoffer les collections de livres en grands caractères, de livres audio et de livres en braille pour tous les âges. En complément, un budget pourrait être alloué pour développer l'achat des collections pour le public dyslexique, des livres pour accompagner des actions sur l'illettrisme et l'accessibilité à des personnes porteuses de handicap.

Pour communiquer sur ces collections et les rendre visible, un tel projet pourrait s'accompagner d'actions culturelles sensibilisant le public. De plus, dans ce cadre, la médiathèque pourrait bénéficier d'une subvention du Centre National du Livre.

3.3.2.2. Le partenariat avec la résidence Jacques Bertrand

Suite à la crise sanitaire, les actions avec la résidence Jacques Bertrand ont connu des adaptations en raison de problématique de locaux et de personnel.

L'objectif est de pouvoir proposer à nouveau un rendez-vous par trimestre sous la forme d'une animation lecture dans l'enceinte de la maison de la retraite, voire dans la médiathèque

En plus de ce temps d'animation, un rendez régulier (bimestriel voire mensuel) pourrait être proposé au sein de l'établissement pour mettre à disposition des résidents une sélection diversifiée de documents qu'ils pourraient consulter et emprunter. Une bibliothécaire, accompagnée de bénévoles, animerait ce temps de rencontre pour conseiller, lire les résumés permettant ainsi de créer du lien entre les personnes âgées et le personnel de la médiathèque et ainsi de maintenir le lien avec le livre pour ce public.

Une fois l'agrandissement de la maison de retraite réalisé, une réflexion pourra être envisagée avec le personnel pour consacrer à nouveau un local à la « petite médiathèque », proposant environ 150 livres à disposition et correspondant aux goûts et besoins de ce public.

3.3.2.3. Le portage à domicile

Le service « Livres et moi » pourrait être relancé. Le bilan a fait apparaître l'importance de la connaissance de la littérature pour mener à bien le conseil auprès des bénéficiaires du CCAS. Ce rôle revient naturellement aux bibliothécaires ou aux bénévoles de la médiathèque. Cette action permettrait à ce public souvent isolé, de maintenir un lien avec l'extérieur et de leur permettre d'accéder plus facilement à la lecture.

En collaboration avec le CCAS pour proposer une cohérence, une bibliothécaire et/ou des bénévoles pourraient se rendre chez les personnes empêchées et proposer un service de conseil et permettre l'emprunt de documents comme un usager classique.

L'objectif étant de faciliter le lien, la mairie pourrait proposer la gratuité du service et de l'abonnement à la médiathèque.

En bref...

La médiathèque est investie d'une mission essentielle : l'accès pour tous à la lecture.

Une attention particulière sera portée aux actions en direction du public jeunesse. Grâce à une fréquentation régulière et des actions spécifiques en fonction des âges, l'équipement sera connu de tous et il pourra être identifié comme un lieu ressource pour les activités de loisirs, de travail et d'offre culturelle.

La médiathèque a également à cœur de permettre au plus grand nombre d'avoir accès facilement à ses collections. Elle fera ainsi en sorte de développer un fonds « facile à lire » et d'accroître ses actions hors les murs en direction du public dit « empêché ».

4. Les moyens mis en place/nécessaires

4.1. Du temps de travail supplémentaire pour maintenir l'attractivité du lieu

L'attractivité du lieu et le développement de plusieurs projets notamment d'un élargissement de l'amplitude horaire nécessitent de revoir le temps de travail de l'équipe.

Les agents ne sont pas en mesure de développer certains projets en raison de la charge actuelle et de la diversité des tâches. Les bénévoles toujours activement présents ne peuvent se substituer à une augmentation du temps de travail de l'équipe, notamment en raison de leur implication fluctuante par la nature même du bénévolat.

Afin de développer les projets présentés dans ce PSCES, une augmentation de +1,1 ETP serait à envisager.

Cette augmentation pourrait prendre plusieurs formes en fonction d'attributions possibles de subventions :

- Augmentation du temps de travail des agents en place

- Embauche d'une personne supplémentaire
- Renfort régulier ou saisonnier d'un vacataire

Les bénévoles pourraient poursuivre leur investissement, en s'impliquant notamment sur le projet de portage à domicile, autour du projet jardin, ou encore en soutien pour le tri des boîtes à livres.

4.2. Les collections

Grâce à un budget constant, la médiathèque renouvelle régulièrement ces fonds et collections.

Cependant au bout de 9 ans, une partie du fonds se dégrade fortement en raison d'un fort taux d'emprunts notamment (bd jeunesse, petite enfance...) lié à l'attractivité de ces types de documents et au caractère intercommunal du lieu.

De plus, la presse et les magazines sont achetés au numéro à la Maison de la presse de Clisson. Or le prix à l'unité a beaucoup augmenté en 9 ans. Cette augmentation se fait au détriment du budget d'acquisition des autres supports.

Une réévaluation du budget permettrait de renouveler le fonds dans les secteurs où le taux d'emprunts est important : petite enfance, bd et mangas jeunesse.

De plus, en fonction des orientations envisagées dans ce projet de service, un budget plus conséquent nécessiterait d'être attribué afin de permettre le développement de certains fonds :

- des collections spécialisées dans le « facile à lire »

Le Centre National du Livre subventionne les collectivités œuvrant en direction des publics empêchés du fait de leur handicap ou de leur perte d'autonomie par le biais d'acquisitions de collections et d'actions de médiation. La médiathèque pourrait envisager de faire une demande de subvention dans ce cadre.

- des collections de jeux,
- des collections numériques (applications, jeux vidéos...)

4.3. L'investissement

En fonction des axes choisis, leur réalisation ne sera possible qu'en investissant dans des moyens à plusieurs niveaux :

- Du point de vue des d'outils numériques : l'achat de plusieurs tablettes, une voire deux consoles de jeux seraient nécessaires, ainsi que du mobilier pour accueillir et ranger ce matériel
- Du point de vue sonore : un système de diffusion du son pourra être installé dans l'espace de la médiathèque. Le budget de fonctionnement devra comprendre également le règlement des droits Sacem correspondant.
- Des caisses de transport et un diable pour permettre la logistique d'un service de portage à domicile
- Du mobilier de présentation et de nouvelles étagères ou bacs à roulettes pour réaménager les espaces, du mobilier adapté à la grainothèque
- Des automates de prêt et retours pourront être acquis pour la mise en place d'un service autonome des lecteurs

- Pour l'aménagement du patio : toiles d'ombrages, tables, chaises, bacs à plantations...

En bref....

Pour maintenir un service qui a apporté jusqu'à présent satisfaction au public mais qui saura aussi proposer des innovations dans ces actions futures, il est primordial de prendre conscience de l'importance de doter la médiathèque en moyens humains et financiers correspondant à ses ambitions.

Conclusion....

Premier lieu culturel de la ville, la médiathèque souhaite poursuivre cette dynamique territoriale qui dépasse largement les frontières de la commune.

En tentant de répondre aux besoins et attentes de la population tant au travers de l'offre documentaire que culturelle, la médiathèque souhaite garder son rôle prépondérant d'acteur culturel incontournable et aller au-devant des besoins des différents publics.

Pour ce faire, la mission sociale doit être une priorité en mettant en place des actions pour toucher le public jeune et les publics éloignés.

Afin de conserver son attractivité, la médiathèque doit optimiser la qualité de l'accueil, renforcer sa visibilité et se tourner vers les nouvelles technologies.

Enfin l'envergure de ses actions, menées en étroite collaboration avec les partenaires locaux lui permettront de continuer à attirer de nouveaux publics et donc de conserver sa position centrale sur le territoire.

Annexe 1 : Calendrier prévisionnel

		2023				2024				2025			
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim
PILOTAGE ET RH	PCSES	Délibération approuvant le PCSES	Soumission du dossier de subvention à la DRAC							Evaluation et ajustement si nécessaires			
	Elargissement de l'amplitude horaire					Mise en place augmentation horaires d'ouverture							
	Ressources Humaines			Recrutement 5ème agent	Augmentation du temps de travail de l'équipe en place								
PROGRAMMATION CULTURELLE	Rdv réguliers		Mise en place rdv régulier avec le cinéma	Mise en place rdv régulier avec ludothécaire itinérant		Mise en place rdv mensuel de l'action "titi des petits"		Mise en place pauses culturelles sur pause déjeuner				Développement d'actions régulières autour du jardin	
	Développement du numérique				Formation du personnel	Réflexion sur les axes du développement du numérique		Mise en place d'un rdv mensuel pour des aides ponctuelles numériques					
						expérimentation ateliers de médiation numérique	Mise en place présence sur réseaux sociaux			Mise en place d'ateliers et de médiation numérique régulière			
PUBLIC CIBLE	Public jeunesse					Mise en place rdv régulier avec le centre de loisirs		Mise en place rdv régulier structures petite enfance					
								Renforcement des accueils scolaires					
	Public ado			Prix BD jeunesse		mise en place de créneaux de révision pour élèves et étudiants		Mise en place club lecture ado					
	Public empêché	Expérimentation portage trimestrielle et conseil à la maison de retraite					Rencontre partenaires pour réflexion commune sur la mise en place du portage à domicile	Mise en place portage à domicile				Réinstallation petite médiathèque à la maison de retraite	
EQUIPEMENT ET SERVICES	Collections							Définition et formation du personnel pour déterminer le fonds "facile à lire"	Demande de subvention au CNL pour développement du fonds "facile à lire"		Développement du fonds développement durable		
	Matériel informatique		Choix du fournisseur pour automates de prêt	Installation automates de prêts	Acquisition système diffusion sonore		Acquisition bornes interactives	Acquisitions matériel médiation numérique					
				Acquisitions tablettes numériques									
	Mobilier				Acquisition meubles présentoirs			Réaménagement des espaces grâce à l'adaptation de roulettes sur le mobilier existant			Aménagement du patio + acquisition mobilier grainothèque		

**TABLEAU DE SUIVI DES PROJETS
MÉDIATHÈQUE**

Thématiques		Base de départ :	Objectif visé :	
		0 : nous n'avons aucune action sur le sujet 1 : réflexion en cours 2 : une brève de projet existe 3 : projet existant à renforcer 4 : projet récurrent 5 : nous avons déjà une action très structurée sur le sujet	0 : à venir 1 : à peine débuté 2 : expérimentation 3 : avancé 4 : projet récurrent 5 : action très structurée	
Programmation culturelle	Rdv réguliers	Mise en place rdv régulier avec le cinéma	3	4
		Mise en place rdv régulier avec ludothécaire itinérant	1	4
		Mise en place rdv mensuel de l'action "tipi des petits"	3	4
		Mise en place pauses culturelles sur pause déjeuner	1	4
		Développement d'actions régulières autour du jardin	0	3
	médiation et inclusion numérique	rdv hebdomadaires pour aide ponctuelle	0	4
		ateliers numériques	0	4
		présence sur les réseaux sociaux	0	4
Public cible	Public jeunesse	Mise en place rdv régulier avec le centre de loisirs	2	4
		Mise en place rdv régulier structures petite enfance	3	4
		renforcement accueil scolaires	3	4
	Public empêché	Mise en place portage à domicile	1	3
		Réinstallation petite médiathèque à la RJB	3	4
		Renforcement actions EHPAD	3	4
	Public ado	Prix BD jeunesse	3	4
		mise en place de créneaux de révision pour élèves et étudiants	0	2
Collections	Mise en place club lecture ado	0	3	
	Développement fonds facile à lire	0	3	
	développement fonds développement durable	1	3	